

6 juin 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 6 JUIN 2010

AVIS DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis est donné aux électeurs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles que :

1. La liste électorale est déposée aux archives de la Ville de Montréal le **3 mai 2010**. Elle fera l'objet d'une révision avant de servir à l'élection partielle.
2. Pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, toute personne doit :

- être une personne physique
- être âgée de 18 ans ou plus le **6 juin 2010**

et, au **20 avril 2010**,

- être de citoyenneté canadienne
- ne pas être en curatelle
- ne pas être frappée d'une incapacité prévue par la loi

Toute personne doit de plus remplir l'une des conditions suivantes :

- être domiciliée sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles **au 20 avril 2010**, et au Québec depuis **au moins le 20 octobre 2009**; ou
- être propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles depuis **au moins le 20 avril 2009** et avoir transmis une demande écrite d'inscription au Bureau du président d'élection; ou
- être occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles depuis **au moins le 20 avril 2009** et avoir transmis une demande écrite d'inscription au Bureau du président d'élection.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un établissement d'entreprise occupé par des cooccupants, seul le copropriétaire indivis ou le cooccupant désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants ayant le droit de vote, a le droit d'être inscrit sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant de l'établissement d'entreprise. Cette procuration doit être transmise au Bureau du président d'élection.

Une personne qui est un électeur à plus d'un titre ne peut être inscrite sur la liste électorale qu'à un seul de ceux-ci, selon l'ordre de priorité suivant :

- à titre de personne domiciliée
- à titre de propriétaire unique d'un immeuble

- à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise
- à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble
- à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste électorale de l'arrondissement.

IMPORTANT

Dans le cas d'une **demande d'inscription** d'une personne domiciliée sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, la personne qui fait cette demande auprès d'une commission de révision doit préciser l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et présenter deux (2) documents l'identifiant, l'un confirmant son nom et sa date de naissance, et l'autre son nom et l'adresse actuelle de son domicile.

Vous pouvez consulter la liste électorale et présenter des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la commission de révision **de votre choix** aux endroits, aux dates et aux heures suivantes :

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE MAINBOURG
14115, rue Prince-Arthur, salle 346
CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
12125, rue Notre-Dame Est, local 113

SAMEDI 8 MAI – DE 10 H À 18 H
DIMANCHE 9 MAI – DE 10 H À 18 H
LUNDI 10 MAI – DE 13 H À 22 H
MARDI 11 MAI – DE 13 H À 22 H
MERCREDI 12 MAI – DE 13 H À 22 H

BUREAU D'ARRONDISSEMENT
7380, boulevard Maurice-Duplessis, 2e étage

SAMEDI 8 MAI – DE 10 H À 18 H
DIMANCHE 9 MAI – DE 10 H À 18 H
LUNDI 10 MAI – DE 13 H À 22 H
MARDI 11 MAI – DE 13 H À 22 H
MERCREDI 12 MAI – DE 13 H À 22 H
JEUDI 13 MAI – DE 13 H À 22 H
VENDREDI 14 MAI – DE 13 H À 22 H
SAMEDI 15 MAI – DE 10 H À 18 H
DIMANCHE 16 MAI – DE 10 H À 18 H
LUNDI 17 MAI – DE 13 H À 22 H

Pour de plus amples renseignements, composez le 514 872-VOTE (8683) ou visitez le site Internet ville.montreal.qc.ca/election.

ATS (personnes sourdes ou malentendantes) : 514 872-0679

Montréal,
le 3 mai 2010

Yves Saindon, avocat
Président d'élection

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election